

Résolution sur l'assassinat de Boris Nemtsov, figure de l'opposition russe, et l'état de la démocratie en Russie

2015/2592(RSP) - 12/03/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement a adopté une résolution sur l'assassinat de Boris Nemtsov, figure de l'opposition russe, et l'état de la démocratie en Russie, assassiné à proximité du Kremlin deux jours avant une manifestation, organisée par ses soins, contre les retombées de la crise économique et le conflit en Ukraine.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE et Verts/ALE.

Le Parlement a **condamné le meurtre de Boris Nemtsov**, assassinat politique le plus marquant de l'histoire russe récente, de même que la décision prise par les dirigeants russes d'interdire à des diplomates de l'Union et à certaines délégations nationales d'assister à ses funérailles. Il a réclamé une **enquête internationale indépendante** sur cet assassinat, estimant que les instruments prévus dans le cadre de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et des Nations unies permettraient de garantir une enquête impartiale et juste.

Stratégie de l'UE : le Parlement a considéré qu'il était dans l'intérêt stratégique tant de l'Union que de la Russie de veiller à **apaiser la situation dans les meilleurs délais** et de rétablir des relations par la voie de la diplomatie et de la médiation, à condition de respecter le droit international et les engagements de l'OSCE. Le Conseil a été invité à développer envers la Russie **une politique unifiée qui porte un message commun fort sur le rôle des droits de l'homme** dans les relations entre l'Union européenne et la Russie et sur la nécessité de mettre un terme à la répression de la liberté d'expression, de réunion et d'association en Russie, et qui engage les 28 États membres de l'Union et les institutions européennes.

Une stratégie de l'Union devrait viser à amener la Russie à **respecter pleinement les principes de l'OSCE** et à user de son rôle de puissance de premier plan pour sortir le pays de son isolement politique et économique.

Le Parlement a demandé à la haute représentante de l'UE d'élaborer des **programmes renforcés de soutien à la société civile** russe en Russie et en Crimée. Il a invité l'Union européenne à **augmenter son aide financière** tant en faveur de la société civile russe au moyen de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme et à inclure le Forum de la société civile UE-Russie dans l'instrument de partenariat.

Propagande et intimidation : la résolution a demandé aux autorités russes de mettre fin à la guerre de propagande et d'information qu'elles mènent contre leurs voisins, le monde occidental et leur propre peuple, guerre qui fait de la Russie un État marqué par la répression où l'euphorie nationaliste se fonde sur l'annexion de la Crimée et sur un conflit qui s'envenime en Ukraine. Les députés ont déploré le fait que les dernières évolutions démontrent que la Russie emprunte **une voie qui n'est pas celle d'une démocratie saine**, caractérisée par le respect de l'opposition, de l'état de droit et de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Les autorités russes ont été invitées à libérer immédiatement tous les prisonniers politiques et à **cesser toute forme de pression, de répression ou d'intimidation**, tant politique que judiciaire, à l'encontre des

figures de l'opposition, des représentants de la société civile et des médias indépendants afin de leur permettre d'exercer librement leurs activités, conformément aux principes fondamentaux de la constitution russe.

Enfin, le Parlement a exprimé sa préoccupation concernant l'absence de coopération des autorités russes avec l'enquête indépendante et internationale sur l'accident du vol MH17. Il a insisté sur le fait que les auteurs de ce crime ne peuvent pas bénéficier de l'amnistie prévue au titre de l'accord de Minsk, ni d'aucune autre amnistie.